

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2013

DATE DE CONVOCATION : 06 décembre 2013

N°2013-09-05

Conseillers en exercice : 68
Conseillers titulaires et suppléants présents : 60
Conseillers votants : 51
Dont pouvoir : 2

Pour : 51
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2013 et le 12 décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Guizengeard sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Loïc DEAU remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : M. LEGER Pascal - **AUBEVILLE** : M. PRISSET Christian - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, M. BAUDET Pierre, Mme BOUCHER Maryse - **BARBEZIEUX** : M. VIGNERIE René, M. MOALIC Bernard, M. GUERN Joël, Mme SIDERATOS Claudine, Mme GIRELLI Martine, M. MICHONNEAU René, M. GAURIEAU Francis - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. RAMEAU Michel - **BECHERESSE** : M. PUAUD Gérard - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BLANZAC-PORCHERESSE** : M. SALLE Jean-Philippe, M. VINSONNAUD Jean-Michel - **BOISBRETEAU** : M. TESSONNEAU Pierre, M. TETOIN Gaël - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BROSSAC** : M. ROUSSELLIERE Joseph, M. BAUDET Jean-François - **CHALLIGNAC** : M. WAYE Guy - **CHAMPAGNE VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène, Mme GARNEAU Janine - **CONDEON** : M. CHAILLE DE NERE Jean, M. BOUTIN Christian, M. COULOUMY Joël - **CRESSAC SAINT GENIS** : M. MAUGET Bernard, M. GALLAIS Denis - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard, M. BARON Frédéric - **GUIMPS** : M. BARUSSAUD Albert, M. RAVAIL Pierre - **GUIZENGEARD** : M. GADRAT Christian, M. ARSICAUD Laurent - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAMERAC** : M. GAILLARD Eric - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre, M. CHABOT Jean-Michel - **MONTCHAUDE** : M. BOBE Pierre, M. GAUNEAU Patrick - **ORIOILLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique, M. HILLAIRET Joël - **PEREUIL** : M. VERGNION Philippe - **PERIGNAC** : Mme CORDAILLAT Françoise - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc, M. HADJ BOAZA Abdel - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LEGER** : Mme ROCHAIS Anne Marie - **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian, M. FAURE Jean-Marie - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. ZERBIB Yves - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, M. PORTRAIT Bernard .

Etaient présents sans droit de vote :

PRISSET Christian, RAMEAU Michel, IMBERT Pascale, TETOIN Gael, ROUSSELLIERE Joseph, GARNEAU Janine, COULOUMY Joël, BARON Frédéric, RAVAIL Pierre, ARSICAUD Laurent, GAILLARD Eric, CHABOT Jean-Michel, HILLAIRET Joël, FAURE Jean-Marie, ZERBIB Yves.

Etaient excusés :

M. PROVOST Jean-Jacques, M. GOY Jean, M. GALLAIS Denis, M. HUNEAU Patrick, Mme BOISSEAU Danièle, M. GERBIER Jean-Paul, M. VARENNE Michel.

Pouvoirs :

M. GOMES Helder (Barbezieux) a donné pouvoir à M. VIGNERIE René (Barbezieux), Mme JARDRY Suzette (Barbezieux) a donné pouvoir à M. GAURIEAU Francis (Barbezieux).

Rapporteur : le Président

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire de réaliser une troisième décision modificative des budgets afin de tenir compte des différents mouvements et évolutions des services.

Budget général :

1/ Des réparations doivent être réalisées au plus vite, pour raisons de sécurité, sur le sol du gymnase de Blanzac.

Aussi, Monsieur le Président propose d'ouvrir des crédits de la façon suivante, en prenant la somme sur le budget affecté au gymnase de Salles.

Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
2135-411/043	Installations générales	+5 000	
2188-411/400	Autres immobilisations	-5 000	

2/ Le montant de reversement de la taxe de séjour a été inscrit au compte 7398 « reversement divers » lors du budget primitif pour un montant de 10 091 €. Ce compte n'étant pas adapté, il convient de reporter cette somme au compte 6574 « subvention de fonctionnement ».

Aussi, Monsieur le Président propose de transférer les crédits de la façon suivante :

Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
7398-95	Reversement divers	-10 091	
6574-95	Sub fonct. Assoc et autres pers droit privé	+10 091	

Où cet exposé, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte les virements de crédits pour 5 000 € du compte 2188 opération gymnase de Salles au compte 2135 opération gymnase de Blanzac ;
- Propose le transfert des crédits de taxe de séjour du compte 7398 au compte 6574.
- Autorise le Président à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : 13 décembre 2013
Publié ou notifié le : 16 décembre 2013.....
Touvérac, le 16 décembre 2013.....

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 13 décembre 2013
le Président,
Jacques CHABOT.

